

VILLE DE ROYAN



URBANISME

D É C I S I O N

CONCERNANT

L'EXERCICE DU DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN

STU N° 20.311

Le Maire de la Ville de Royan,

Vu le Plan Local d'Urbanisme (PLU) approuvé par délibération du Conseil Municipal en date du 23 juin 2008, modifié le 26 septembre 2011, le 23 juillet 2012, le 13 mars 2014, le 22 juin 2015, le 17 juin 2016 et le 8 février 2017. La révision du Plan Local d'Urbanisme a été prescrite par délibération du Conseil municipal en date du 22 juin 2015.

Vu les délibérations du Conseil Municipal en date des 6 Février 1987 et 9 Juin 1987 instituant, en application de l'article L 211.1 du Code de l'urbanisme, le Droit de Préemption Urbain, sur la Commune de ROYAN,

Vu la délibération du Conseil Municipal du 18 juillet 2020, intervenue pour l'application des articles L 2122.22 et L 2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs aux modalités de délégation de pouvoirs du Conseil Municipal au profit du Maire, rendue exécutoire le 21 juillet 2020 compte-tenu de l'accomplissement des formalités légales,

Vu l'arrêté ASG n°20.1480 en date du 21 juillet 2020, portant délégation de fonctions et de signature à Monsieur Didier SIMONNET Premier Adjoint au Maire, rendu exécutoire le 21 juillet 2020, compte tenu de l'accomplissement des formalités légales,

DÉCIDE

- de ne pas exercer son droit de préemption sur les immeubles figurant dans la liste annexée à la présente.



FAIT A ROYAN, le 18 septembre 2020

Pour le Maire et par délégation,
Le Premier Adjoint,
Didier SIMONNET

Commune de ROYAN 17 306

REGISTRE DES DOSSIERS – DIA
Décision de Renonciation à préemption

Accusé c
017-2117
Date de
Date de

N°Dossier Date dépôt	Références cadastrales	Surface totale	Objet de la vente
		Surface habitable	
DIA17306 20 00411 4/9/2020	AT466, AT467, AT468, AT469, AT470	14663 m ² 106,21 m ²	Lot n°41 : une maison
DIA17306 20 00412 4/9/2020	AN305	268 m ²	Habitation
DIA17306 20 00413 4/9/2020	AN670	320 m ² 81 m ²	Habitation
DIA17306 20 00414 4/9/2020	BW331	378 m ²	Habitation et Mobilier pour 7000€
DIA17306 20 00415 4/9/2020	AS171, AS172	8133 m ² 146 m ²	Habitation
DIA17306 20 00416 7/9/2020	BD557, BD564, BD568	279 m ² 97 m ²	Habitation
DIA17306 20 00417 7/9/2020	AH379	453 m ² 180 m ²	Habitation et Mobilier pour 6000€

Edité le 18/09/2020

N°Dossier Date dépôt	Références cadastrales	Surface totale	Objet de la vente
		Surface habitable	
DIA17306 20 00418 7/9/2020	BX395	1108 m ² 69 m ²	Habitation
DIA17306 20 00419 9/9/2020	AD478	237 m ²	RENTE VIAGERE : Habitation
DIA17306 20 00420 9/9/2020	AY96	155 m ² 58 m ²	Habitation
DIA17306 20 00421 9/9/2020	AO557	407 m ² 100 m ²	Un appartement
DIA17306 20 00422 9/9/2020	AE143	430 m ²	Lots n°2 et 4 : deux appartements - Vente indissociable de la vente des lots n°1 et 3
DIA17306 20 00423 10/9/2020	AE143	430 m ²	Lots n°1 et 3 : deux appartements - Vente indissociable de la vente des lots n°2 et 4
DIA17306 20 00424 10/9/2020	BK4 p	175 m ²	Habitation
DIA17306 20 00425 10/9/2020	BP465	731 m ² 130 m ²	Habitation
DIA17306 20 00426 10/9/2020	BK4 p	373 m ²	Terrain à bâtir
DIA17306 20 00427 10/9/2020	BK4 p	200 m ²	Habitation

N°Dossier Date dépôt	Références cadastrales	Surface totale	Objet de la vente
		Surface habitable	
DIA17306 20 00428 10/9/2020	AW37, AW38, AW602	2815 m ² 72,25 m ²	Lots n°56, 83, 141 et 142 : un appartement, deux garages et une cave
DIA17306 20 00429 11/9/2020	AD577 p	350 m ² 112 m ²	Habitation
DIA17306 20 00430 11/9/2020	BP450	780 m ²	Habitation
DIA17306 20 00431 14/9/2020	BM666, BM687 (1/31ème indivis), BM690 (1/31ème indivis), BM686 (1/31ème indivis)	360 m ²	Terrain à bâtir : Lot n°10 du Lotissement "Les Portes de l'Océan"
DIA17306 20 00432 14/9/2020	AK557	89 m ² 88 m ²	Habitation et Mobilier pour 3170€